



PRODUIT UTILISABLE EN
**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**
CONFORMÉMENT AU
RÈGLEMENT CE N° 834/2007

**MADE IN
FRANCE**

**MINI-GRANULÉS
FACILES
D'UTILISATION**

**DOUBLE
EFFET
SOL/PLANTE**

**UTILISABLE
SUR TOUTES
CULTURES**

**MATIÈRES
PREMIÈRES
SÉLECTIONNÉES**

**+83%
D'ACTIVATION
BIOLOGIQUE**

zero%
DE BOUES
& DÉCHETS
URBAINS

**CONDITIONNÉ
SUR PALETTE
EN SAC DE 12 KG
AVEC OPTION PLV**



PRODUIT UTILISABLE EN
**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**
CONFORMÉMENT AU
RÈGLEMENT CE N° 834/2007

**ENGRAIS
UNIVERSEL**
POTAGER FLEUR
ARBUSTE GAZON

**FERTILISATION PROFESSIONNELLE UTILISABLE EN
AGRICULTURE BIOLOGIQUE**



**POUR TOUTES
VOS CULTURES**

FERTISprint
ENGRAIS ORGANIQUE
Made in France

MASSE NETTE
12KG


FRAYSSINET

CONDITIONNEMENT

Palette 80x120 cm de 720 kg soit 60 sacs de 12 kg



EN OPTION

PLV BOX pour mise en valeur de la palette



ENGRAIS UNIVERSEL POTAGER FLEUR ARBUSTE GAZON

FRAYSSINET, n°1 français de la fertilisation organique pour les professionnels a développé l'engrais universel FERTISprint spécialement adapté aux besoins du particulier.

- Action sol et plante progressive et longue durée
- Améliore les conditions physiques et biologiques des sols
- Dynamise les fonctions vitales des plants
- Augmentation de la capacité de rétention en eau
- Favorise la croissance, la floraison et la fructification
- Convient à tous types de plantes.

CONSEILS D'UTILISATION

Semis : Mélanger sur 2 à 3 cm de sol, arroser légèrement, semer, couvrir.
Plantation repiquage : Mélanger à la terre sur 10 cm maxi, planter et arroser.
Entretien : Bien griffer la terre autour des plantes, mélanger le fertilisant et arroser. Ne pas fertiliser en période sèche et en période hivernale. Veillez à arroser après application du produit. Bien refermer l'emballage après utilisation. Stocker le produit à l'abri de l'humidité.

PÉRIODES D'UTILISATION



1 poignée = 150 à 200 g 

ENGRAIS NF U 42.001/ ENGRAIS ORGANIQUE NPK
 7% d'AZOTE (N) TOTAL dont 6,5% organique des pulpes d'olives et de raisins, tourteaux de tournesol, lithothamne et poudre de coquilles d'huîtres fermentés, des protéines animales transformées conformes au règlement CE 1069/2009 (poudres de plumes, d'os et viande hydrolysées) et des vinasses de betteraves.
 2% d'ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P2O5) TOTAL.
 9% d'OXYDE DE POTASSIUM (K2O) TOTAL.
 2% d'OXYDE DE MAGNÉSIUM (MgO) TOTAL.

En masse du produit brut.
 L'accès aux terres est interdit aux animaux d'élevage pendant 21 jours au moins après utilisation sur les terres. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Une moisissure peut apparaître sur le produit, elle n'altère en rien sa qualité et garantit son état naturel.

Entreprise certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001 par l'AFNOR.



FRAYSSINET